

RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00035
Numéro SIREN : 892 233 339
Nom ou dénomination : LM.DISTRI

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2021 sous le numéro de dépôt 204

25 JAN. 2021

LM.DISTRI
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 41 Avenue du Général de Gaulle, 02100 SAINT QUENTIN
892 233 339 RCS SAINT QUENTIN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt huit décembre,
A 11 heures,

La société JMLC DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée au capital de 109 792 euros, ayant son siège social 41 Avenue du Général de Gaulle, 02100 SAINT QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Quentin sous le numéro 891 727 620,
Représentée par son gérant, Monsieur Laurent FROMENT,

Associée unique de la société LM.DISTRI,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social du 41 Avenue du Général de Gaulle, 02100 SAINT QUENTIN à Route de la Petite Chapelle 08230 ROCROI et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La Société JMLC DISTRIBUTION, associée unique, décide de transférer le siège social du 41 Avenue du Général de Gaulle, 02100 SAINT QUENTIN à Route de la Petite Chapelle 08230 ROCROI à compter du 04 janvier 2021 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : **Route de la Petite Chapelle 08230 ROCROI**".

Le reste de l'article demeure inchangé.

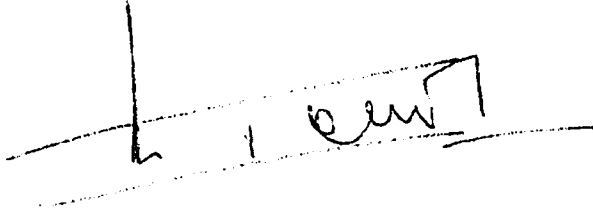
LF

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société JMLC DISTRIBUTION
M. Laurent FROMENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. FROMENT', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

25 JAN. 2021

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Je soussigné Laurent FROMENT,
demeurant 41 Avenue du Général de Gaulle 02100 SAINT QUENTIN, en qualité de gérant
de la société JMLC DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée

Agissant en qualité de Présidente de la société LM.DISTRI, société par actions simplifiée au
capital de 10 000 euros, immatriculée sous le numéro 892 233 339 RCS SAINT QUENTIN,

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de
commerce que le siège social de la société LM.DISTRI est fixé depuis l'origine 41 Avenue du
Général de Gaulle, 02100 SAINT QUENTIN, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Fait en deux exemplaires
A SAINT QUENTIN
Le 28 décembre 2020

La Société JMLC DISTRIBUTION
Présidente

